

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: SHERAPOR-L**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation:** Bain durcisseur.
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
SHERA Werkstoff-Technologie GmbH & Co. KG
Espohlstraße 53
D-49448 Lemförde
GERMANY
sdb@shera.de
- **Service chargé des renseignements:** Service de sécurité de produit.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:**
+49 5443 9933-0 Ce numéro est disponibles pendant les horaires d'ouverture.
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h, de 8 h à 15 h le vendredi.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**
Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.
STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **2.2 Éléments d'étiquetage**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008:**
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger:**



GHS02 GHS07

- **Mention d'avertissement:** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
acétate de n-butyle
- **Mentions de danger:**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Conseils de prudence:**

P210	Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P261	Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P242	Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243	Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312	Appeler un médecin en cas de malaise.
P405	Garder sous clef.
P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 1)

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

- **2.3 Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB:**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

- **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**
- **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- **Composants dangereux:**

CAS: 123-86-4	acétate de n-butyle	Flam. Liq. 3, H226; STOT SE 3, H336	50 - 70%
EINECS: 204-658-1			
Numéro index: 607-025-00-1			

- **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
 Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
 Sortir les sujets de la zone dangereuse et les allonger.
 Autoprotection du secouriste d'urgence.
- **Après inhalation:**
 Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
 En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **Après contact avec la peau:**
 Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 Peut provoquer le dégraissage de la peau après un contact prolongé. Utiliser une crème de protection pour la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
 Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
 Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
 Ne pas provoquer de vomissement. Risque d'aspiration!
 Demander immédiatement conseil à un médecin.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
 Nausées.
 Migraine.
 Etourdissement.
 Vertiges.
 Perte de connaissance.
- **Risques**
 Peut provoquer l'aspiration des poumons si avalé et vomi, ce qui peut entraîner une pneumonie chimique et l'asphyxie.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 2)

- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Observation subséquente relative à un risque de pneumonie et d'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Risque d'éclatement.
Peut former des mélanges explosifs gaz-air.
Monoxyde de carbone (CO).
Dioxyde de carbone (CO₂).
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
- **Autres indications**
Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.
Si cela peut être effectué sans danger, sortir les récipients de la zone à risque.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Veiller à une aération suffisante.
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Ne pas inspirer les vapeurs.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
Assurer une aération suffisante.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant universel).
Enlever de la surface de l'eau (par exemple, par absorption ou par aspiration).
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
Ne pas respirer les vapeurs.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 3)

- Veuillez respecter les valeurs limites d'exposition professionnelles ou autres valeurs limites en vigueur.
- Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau.
- Éviter le contact avec les yeux.
- Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.
- Éviter de verser ou de pulvériser dans des locaux fermés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
 - Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
 - Des mélanges inflammables peuvent se constituer dans les fûts vidangés.
 - Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
 - Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
 - Danger d'explosion en cas d'introduction du liquide dans la canalisation.
 - Prévoir un refroidissement de secours en cas d'incendie dans les alentours.
 - Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.
 - Conserver à l'écart de la chaleur.
 - Protéger des radiations solaires directes.
 - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
 - Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

• **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

• **Stockage**

• **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

- Respecter les dispositions sur la protection de l'air.
- Prendre en compte les directives de stockage de fluides inflammables.

• **Indications concernant le stockage commun:**

- Ne pas stocker avec des substances oxydantes ou acides.
- Ne pas stocker avec des alcalis (lessives).

• **Autres indications sur les conditions de stockage:**

- Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.
- Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.

• **Classe de stockage:**

3 - Substances liquides inflammables (selon la VCI (association de l'industrie chimique, association enregistrée))

• **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

• **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

• **8.1 Paramètres de contrôle**

• **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

123-86-4 acétate de n-butyle

VME (France)	Valeur momentanée: 940 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m ³ , 150 ppm
VL (Belgique)	Valeur momentanée: 964 mg/m ³ , 200 ppm Valeur à long terme: 723 mg/m ³ , 150 ppm

• **DNEL:** Aucune donnée disponible.

• **PNEC:** Aucune donnée disponible.

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Equipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 4)

- Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
- Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.
- Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
- Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
- Eviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.
- Eviter tout contact avec les yeux.
- Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- Avant de commencer à travailler, enduire la peau d'une préparation protectrice résistant aux solvants.

• **Protection respiratoire:**

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.
Aucune mesure supplémentaire n'est généralement nécessaire si les valeurs limites d'exposition professionnelles ou autres valeurs limites sont respectées.

• **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Contrôler la perméabilité avant chaque nouvelle utilisation du gant.
Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

• **Matériau des gants:**

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

• **Temps de pénétration du matériau des gants:**

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins ≥ 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 374).

Remplacer en cas d'usure.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux:** Lunettes de protection.

• **Protection du corps:**

Vêtement de protection résistant aux solvants.

Vêtements de protection antistatiques.

Sélectionner l'équipement de protection personnelle selon la tâche et les effets possibles sur votre personne.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales**

• **Aspect:**

Forme: Liquide

Couleur: Brun

• **Odeur:** Piquante

• **valeur du pH:** Non déterminé.

• **Changement d'état:**

Point de fusion: < -50 °C

Point d'ébullition: 124 - 128 °C (DIN 53171)

• **Point d'éclair:** 26,5 °C (DIN 51755)

• **Inflammabilité (solide, gazeux):** Inflammable.

• **Température d'inflammation:** 415 °C

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 5)

· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	≈ 1,2 Vol %
Supérieure:	≈ 9,6 Vol %
· Propriétés comburantes:	Non comburant.
· Pression de vapeur à 50 °C:	63 hPa
· Densité à 20 °C:	0,918 g/cm ³
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20 °C:	≈ 5,3 g/l
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	1,81 log POW
· Teneur en solvants:	
VOC (CE):	64,00 %
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Aucune donnée disponible.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Éviter les chocs, la friction, la chaleur, les étincelles ou les charges électrostatiques.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
En cas d'échauffement, danger d'éclatement des fûts, à cause de la haute pression de vapeur. Développement de gaz / vapeurs inflammables. Les conteneurs vides et mal nettoyés peuvent contenir des gaz qui se sont dégagés du produit et qui, mélangés à l'air, constituent des mélanges explosibles.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles**
Agents oxydants, fortes.
Acide fort.
Alcalis (bases).
- **10.6 Produits de décomposition dangereux** Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
 - **Toxicité aiguë:** Aucune donnée disponible.
 - **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**
- | | | |
|-------------------------------------|----------|---------------------|
| 123-86-4 acétate de n-butyle | | |
| Oral | LD50 | 13100 mg/kg (Rat) |
| Dermique | LD50 | >5000 mg/kg (Lapin) |
| Inhalatoire | LC50/4 h | >21,0 mg/l (Rat) |
- **Effet primaire d'irritation:**
 - **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 6)

- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Irritation de courte durée et réversible.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
L'inhalation de vapeurs concentrées peut entraîner un état narcotique, des céphalées, des vertiges, etc.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

• 12.1 Toxicité

• Toxicité aquatique:

123-86-4 acétate de n-butyle

EC50/48 h	44 mg/l (Daphnie)
EC50/24 h	73 mg/l (Daphnie)
EC50/72 h	674,7 mg/l (Algue)
EC50/16 h	115 mg/l (Pseudomonas putida)
NOEC	200 mg/l (Algue)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
- **Code déchet:**
Le code d'élimination de déchets selon l'ordonnance sur la liste des déchets dépend du producteur de déchets et peut donc différer pour un produit. Le code d'élimination de déchets doit donc être transmis séparément par chaque producteur de déchet.
- **Catalogue européen des déchets:**
L'attribution d'un code déchet/d'une désignation déchet doit être effectuée conformément aux spécificités des secteurs et process du catalogue CED.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 7)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA** UN1123

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR** 1123 ACÉTATES DE BUTYLE mélange
 · **IMDG** BUTYL ACETATES mixture
 · **IATA** Butyl acetates mixture

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR, IMDG, IATA**



· **Classe** 3 Liquides inflammables.
 · **Étiquette** 3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR, IMDG, IATA** III

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

· **Marine Pollutant:** Non.

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

· **Indice Kemler:** Attention: Liquides inflammables.
 30
 · **No EMS:** F-E,S-D
 · **Stowage Category** A

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

L'envoi postal est impossible ou possible sous certaines conditions. Consulter les dispositions spéciales relatives à l'envoi postal.

· **ADR**

· **Quantités exceptées (EQ):** E1
 · **Quantités limitées (LQ):** 5L
 · **Quantités exceptées (EQ):** Code: E1
 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml
 Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
 · **Catégorie de transport:** 3
 · **Code de restriction en tunnels:** D/E

· **IMDG**

· **Limited quantities (LQ):** 5L
 · **Excepted quantities (EQ):** Code: E1
 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml
 Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 01.04.2016

Numéro de version 3

Révision: 09.12.2015

Nom du produit: SHERAPOR-L

(suite de la page 8)

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1123 ACÉTATES DE BUTYLE MÉLANGE, 3, III

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Directive 2012/18/UE**
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** 5.000 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** 50.000 t
- **Prescriptions nationales:**
- **Indications sur les restrictions de travail:**
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications se basent sur l'état actuel de nos connaissances. Cependant, elles ne présentent aucune garantie sur les propriétés des produits et n'ont pas de caractère légal. Ces indications ne doivent ni être modifiées, ni être transmises à d'autres produits. Une duplication de ce document dans son état original est autorisée.

- **Phrases importantes**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
- **Service établissant la fiche technique:** Service de sécurité de produit.
- **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3
STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3
- **Sources:** Les données se basent sur les informations en provenance de pré-fournisseurs.
- *** Données modifiées par rapport à la version précédente**